

OUVRAGE COLLECTIF
CONSECUTIF A LA JOURNEE D'ETUDE DE DECEMBRE 2019 DEDIEE A
L'OPERA (DE BORDEAUX)
APPEL A CONTRIBUTIONS

Après un séminaire consacré à la présence en 2018, l'expérience transdisciplinaire se poursuit à Bordeaux en décembre 2019. La réflexion sur la place de l'Art et de la culture ne cesse d'être d'actualité et occupe une place majeure dans la recherche ; que ce soit pour repenser le financement des établissements culturels et de l'Art en général, pour soulager les malades, pour travailler à un meilleur accès à la culture ou encore pour interroger le statut des artistes.

A la veille de 240 ans du Grand-Théâtre de Bordeaux, une journée d'étude transdisciplinaire se tiendra en décembre 2019 pour proposer un regard croisé autour de l'Opéra (de Bordeaux). Sont ci-après détaillés les axes privilégiés dans le cadre de cet appel à contributions, sans qu'ils ne soient exhaustifs et limitatifs.

Disciplines privilégiées

- Anthropologie
- Economie
- Géographie
- Gestion
- Histoire
- Médecine
- Philosophie
- Psychologie
- Sociologie
- Urbanisme

Thématiques privilégiées

- Les corps de l'Opéra (ballet, orchestre, chœur)
 - L'Opéra en tant qu'institution culturelle
 - L'Opéra en tant que patrimoine matériel, bâtiment historique
 - L'Opéra de Bordeaux
- Est donc exclu l'opéra en tant qu'œuvre dramatique lyrique.*

Axes structurant l'ouvrage

- L'Opéra, une institution culturelle spécifique
- L'Opéra entre pratique et écoute
- L'Opéra, lieu atypique
- L'Opéra, un espace à réinvestir

Les contributions seront publiées au sein d'un ouvrage collectif chez EME Editions, et viendront compléter les communications de la journée d'étude en annexe.

Date limite de soumission des projets (1 à 2 pages) : 31 octobre 2019

Contact : Pour tout renseignement et projet de chapitre :

Guillaume PLAISANCE
Doctorant contractuel de l'Université de Bordeaux
guillaume.plaisance@u-bordeaux.fr

DEROULE DE LA JOURNEE D'ETUDE

Axe 1 : L'Opéra, une institution culturelle spécifique

Dalila CHENAF-NICET, MCF en économie : *Les operanomics, prix et coûts de l'opéra*

Guillaume PLAISANCE, doctorant en gestion : *Les spécificités de gestion d'un Opéra vis-à-vis de la gestion non lucrative*

Axe 2 : L'Opéra entre pratique et écoute : apports psychologiques et médicaux

Joanna LUCENET, MCF en psychologie du développement : *Pratique musicale et développement cognitif de l'enfant : état des lieux et perspectives*

François SZTARK, PU-PH en anesthésie : *Les liens entre médecine et musique*

Axe 3 : L'Opéra, lieu atypique

Marion BOURBON, docteure en philosophie : *Une réflexion sur la théâtralité du "lieu opéra", comme lieu de la représentation et de l'interprétation*

Natalie MOREL BOROTRA, MCF en musicologie : *Les comportements à l'Opéra de Bordeaux : entre expression et répression*

Conférence de clôture : Laurent CROIZIER, directeur des publics adjoint à l'Opéra National de Bordeaux : *Opéra et vins de Bordeaux*

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les recommandations sont celles de EME Éditions.

Taille d'un chapitre : autour de 20.000 signes

Langue : française

Corps : Garamond taille 12 (style « normal, regular »), exempt de tout enrichissement (italique, gras, souligné, retrait, changement de police, alignement, etc.).

Notes de bas de page : en Garamond taille 10.

Titres : Ne pas faire de mise en page au niveau des titres mais présenter un texte non souligné et joindre un plan clair et détaillé

Paragraphes : Retrait de 5 mm en début de paragraphe, lesquels doivent être justifiés.

Figures : accompagnés d'un numéro et d'un titre

Citations :

— les citations brèves sont intégrées au corps du texte, en caractères romains et entre guillemets (à la française), avec une référence explicite à la source.

— les citations longues (à partir de trois lignes) sont présentées sous forme de pave (en Times 10 romain, avec retrait 1,5 cm) dépourvu de guillemets encadrants :

— toute suppression, coupure ou commentaire personnel dans une citation doit être signalée par [...].

— Les appels de référence sont rédigés selon le modèle dit d'Oxford.

Ex : (Commission européenne 2004) ; (Nothomb 1962).

L'emploi de l'italique est réservé aux mots étrangers.

Aucun caractère n'est souligné ou mis en lettres grasses.

Références bibliographiques

— Chaque notice sera ponctuée par un point final.

— La bibliographie est classée par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

— Références de pages : **ex** : p. 14 ; pp. 25- 33 ; pp. 25 et 33 ; 321 p.

— Les abréviations comme « *op. cit.* », « *ibid.* », « *id.* » sont inscrites en italiques.

— s'il y a plusieurs auteurs, séparer les noms par une virgule (ne pas utiliser « et » ou « & »). Généralement, en cas de nombreux auteurs, seuls les trois premiers auteurs sont indiqués par ordre alphabétiques et sont suivis de la mention « e.a. ».

— Séquence de référence :

Pour les livres : NOM Prénom (ou initiale du prénom), *Titre du livre*, lieu d'édition, maison d'édition, coll. « xxx », date.

Pour les articles :

• NOM Prénom ou initiale, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro de la revue, page(s) (p. 14 ou pp. 25-33)

• NOM Prénom ou initiale, « Titre de l'article », in Nom(s) auteur(s), *Titre du livre*, lieu d'édition, maison d'édition, coll. « xxx », date.

Pour les références Internet : NOM Prénom, *Titre du document en ligne* [Type de document], version, ville, éditeur [date de la visite sur la page web ou du téléchargement]. Disponible sur Internet : <adresse électronique>.